

# Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017 -2022

Bilan 2019



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur







# SOMMAIRE

<b>RAPPELS.....</b>	<b>4</b>
<b>Bilan synthétique des actions menées en 2019 .....</b>	<b>8</b>
<b>Bilan par actions menées en 2019.....</b>	<b>12</b>



## RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrasyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 ».



Jeune mâle de Tétrasyre

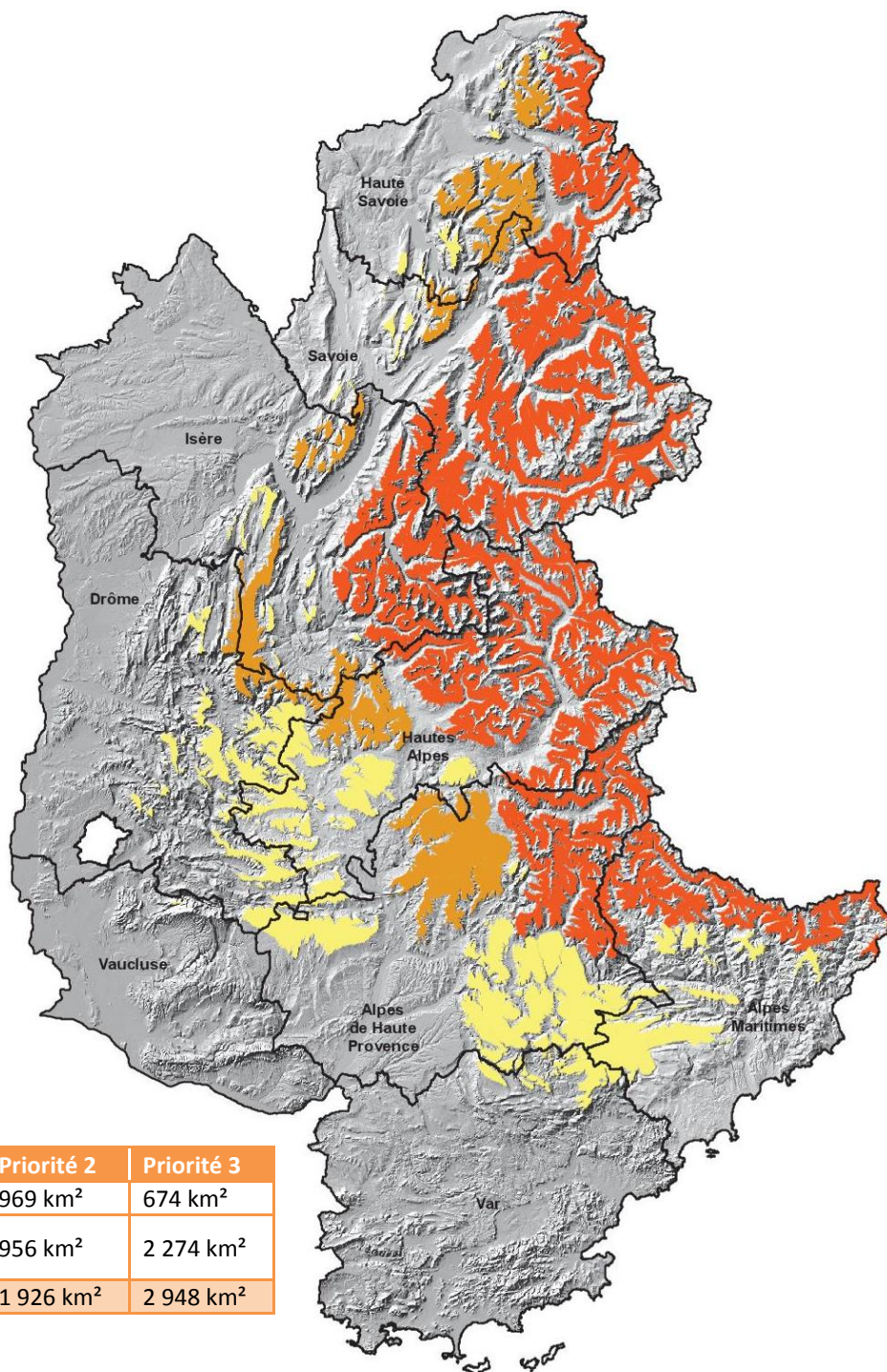
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

## Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

**Priorité 1** : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

**Priorité 2** : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

**Priorité 3** : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km <sup>2</sup>	969 km <sup>2</sup>	674 km <sup>2</sup>
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km <sup>2</sup>	956 km <sup>2</sup>	2 274 km <sup>2</sup>
TOTAL	6 381 km <sup>2</sup>	1 926 km <sup>2</sup>	2 948 km <sup>2</sup>

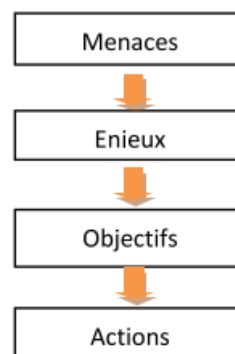
Source : OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ/OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE, 2010, rectification 2017



Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2022.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1





## Bilan synthétique des actions menées en 2019

En 2019, la mise en œuvre des actions s'est poursuivie.

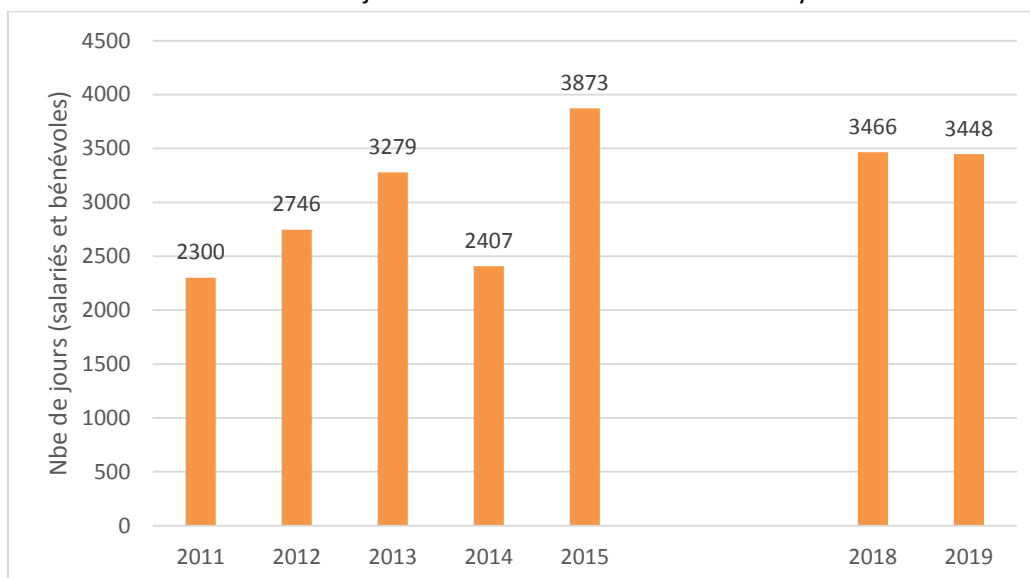
### Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et du coût global à attribuer à chacune d'elles. A noter, que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 31 structures ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2019. Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Au total, a minima 3 448 jours (3 466 jours en 2018) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2019, dont 2 291 jours (1 982 jours en 2018) pour les personnes salariées et 1 157 jours (1 484 jours en 2018) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasyre au printemps. Les temps passés sont équivalents à ceux de 2015, dernière année du plan d'actions n°1 (3 873 jours dont 2 827 jours réalisés par des salariés et 1 046 jours réalisés par des bénévoles).

Entre 2011 et 2015, la moyenne du nombre de jours passés sur le plan d'actions n°1 était de 2 921 jours. 2015 a été l'année où le nombre de jours rapportés a été le plus important. Les autres années, le nombre de jours est inférieur à celui comptabilisé pour l'année 2019.

Nombre de jours mobilisés en faveur du Tétrasyre



Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2019. 1 105 392€ (839 289€ en 2018) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont



115 700 € (148 400€ en 2018) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€). 217 781 € (58 300€ en 2018) ont également été investis pour la réalisation de travaux, le suivi d'oiseaux par collier GPS, l'achat de matériel de sensibilisation et communication, ....

En 2019, certaines actions ont bénéficié d'un soutien financier de :

- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur,
- Les conseils départementaux dont l'Isère et la Haute-Savoie,
- Les Directions Départementales des Territoires dont les Hautes-Alpes,
- Les collectivités territoriales (communauté de communes et communes),
- Les domaines skiables,
- Les programmes européens,
- Les programmes FEADER,
- Les programmes Agrifaune,
- Les crédits Natura 2000.

Certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation. Le montant total de l'ensemble des financements extérieurs est donc un montant minimal. En 2019, il s'élève à 412 428€ (280 218€ en 2018) soit 37% du montant total.

Concernant la répartition du temps passé par domaine d'actions, les actions appartenant au domaine d'actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (1 960 jours salariés et bénévoles).

Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d'actions en 2019

Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
35 %	57 %	4 %	4 %

Le pourcentage élevé de temps passé dans les actions d'amélioration des connaissances et dû au temps passé important pour la réalisation des comptages (1 537 jours).

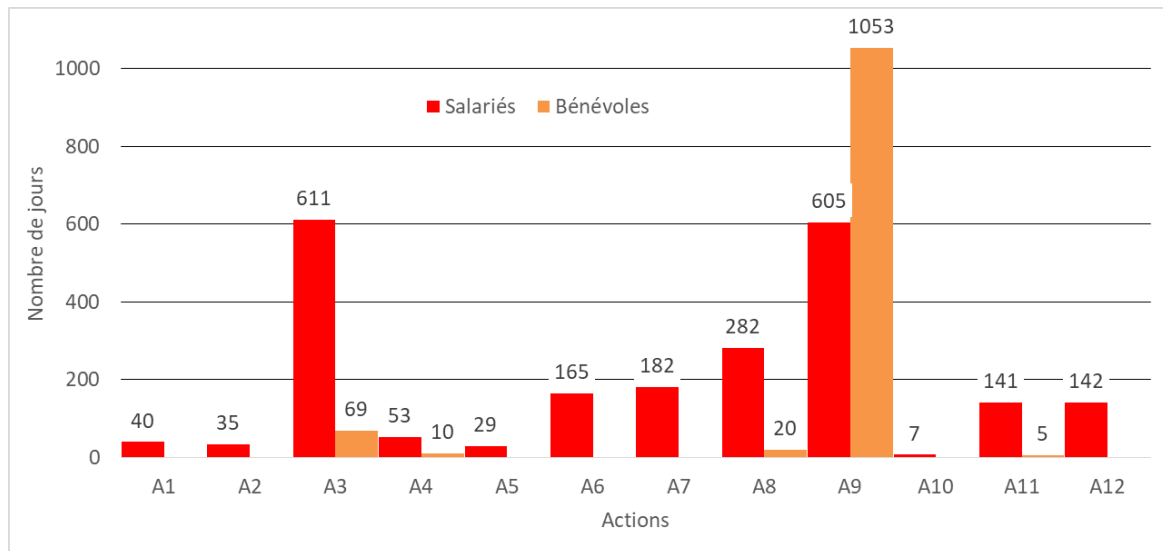
Lors du plan d'actions 1, le temps passé par domaine d'actions était réparti de la manière suivante :

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
<b>2010</b>	45 %	49 %	3 %	2 %
<b>2011</b>	50 %	45 %	2 %	3 %
<b>2012</b>	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
<b>2013</b>	50 %	38 %	6 %	6 %
<b>2014</b>	39 %	49 %	8 %	4 %
<b>2015</b>	50 %	39 %	7 %	5 %



Concernant la répartition du temps passé par action, l'action A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » est l'action ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (1 658 jours) suivi de l'action A3 « multiplier les actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats à l'échelle locale » (611 jours) puis l'action A8 « Evaluer les impacts des actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats » (302 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2019.







## Bilan par actions menées en 2019

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
	<b>PRIORITE</b> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">3</span>	
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A2, A3, A4 et A9	
<b>Description</b>	1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	



<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) « pastoralisme et petite faune de montagne » a mené une réflexion sur la déclinaison du diagnostic d'habitat de reproduction du Tétralyre aux autres espèces de galliformes de montagne. Plusieurs travaux sont en cours, ils ont pour objectif d'élaborer des diagnostics d'habitat du Lagopède alpin (analyse de fèces, caractérisation des types de végétation en lien avec les potentialités pastorales, ...).</li></ul> <p>Le comité de pilotage du GTNA « pastoralisme et petite faune de montagne » s'est réuni le 3 décembre.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie et Domaines Skiables de France travaillent sur la mise à jour du guide internet d'aménagement des domaines skiables. Des réunions se sont tenues pour expliquer le contenu du guide aux domaines skiables ainsi qu'aux services de l'état.</li></ul>
<b>Informations</b>	- Compte-rendu du COPIL GTNA du 3 décembre 2019



<b>Domaine CONSERVATION</b>		
<b>ACTION n°2</b>	<b>OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE</b>	
		<b>PRIORITE</b> 1 2 3
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A1	
<b>Description</b>	2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétrasyre	
<b>Pilote de l'action</b>	Observatoire des Galliformes de Montagne	
<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres de l'Observatoire des Galliformes de Montagne ont travaillé sur la cartographie à dire d'experts de la présence globale du Tétrasyre. A ce jour, celle-ci est disponible sur les départements de la Savoie et Haute-Savoie. Les membres ont initié le travail sur les départements de l'Isère, la Drôme, les Hautes-Alpes, les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute-Provence. Ce travail se poursuivra en 2020.</li> <li>• La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon a réalisé des diagnostics pastoraux (Hautes-Alpes).</li> <li>• L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est pas finalisée. Les cartographies sur les activités humaines n'ont pas été initiées.</li> </ul>	
<b>Informations</b>	/	



<b>Domaine CONSERVATION</b>		
<b>ACTION n°3</b>	<b>MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE</b>	<b>PRIORITE</b> <b>1 2 3</b>
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibler les actions de connaissance et de gestion</li> <li>- Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés</li> </ul>	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
<b>Description</b>	3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétras-lyre 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagements forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

**Etat d'avancement /  
principaux résultats**

- En 2019, Asters, Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes, Office National des Forêts des Hautes-Alpes, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, Parc National des Ecrins, Natura 2000 des Hautes-Alpes, Fédération Départementales des Chasseurs des Alpes maritimes et le Parc National de la Vanoise ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction

Le Parc National de la Vanoise, Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie, Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Ecoscim, Office Français de la Biodiversité - service départemental des Alpes de Haute-Provence, Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes, Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie et Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère ont réalisé des diagnostics d'habitat d'hivernage selon les protocoles établis par l'Observatoire des Galliformes de Montagne/Office Français de la Biodiversité.

Ainsi, 6 881 mailles ont été diagnostiquées dans le cadre des diagnostics d'habitat de reproduction et 4 743 mailles dans le cadre des diagnostics hivernaux.

- Une dizaine de zones refuge ont été mises en place ou entretenues par le Conseil Départemental de l'Isère, la communauté de communes des quatre rivières, la Fédération Départementale des chasseurs de Haute-Savoie, le Parc Naturel Régional de la Chartreuse, la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges et le Parc National de la Vanoise.

- La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie poursuit le partenariat avec les domaines skiables du grand massif (depuis 2017) afin de mettre en place des actions de conservation. Avec les sociétés de chasse locales, la fédération a mis en place des zones refuge Tétrasyre/chamois. L'entretien est assuré par les chasseurs locaux.

La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a également recherché les indices de Tétrasyre afin d'évaluer l'efficacité du dispositif.

- 4 plans de visualisation des câbles de remontées mécaniques<sup>1</sup> ont été élaborés, par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie et le Parc National de la Vanoise avec les domaines skiables. Les partenaires ont accompagné les exploitants des stations dans la mise en place de dispositifs de visualisation des câbles de remontées mécaniques.

- Le Parc National de la Vanoise, Asters, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie et l'Observatoire des Galliformes de Montagne travaillent sur la mise à jour du « guide technique - Elaboration et animation des plans de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne par domaine skiable » (en cours de finalisation).

- La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie poursuit les réflexions menées sur l'amélioration des systèmes de visualisation pour la mise au point de nouveaux dispositifs adaptés aux télésièges et cordelines ou clôtures.

- La communauté de communes « vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon » a installé 260 flotteurs sur un télésiège. La Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes de Haute-Provence, la Fédération Départementales des Chasseurs des Alpes maritimes et Asters ont également mis en place des systèmes de visualisation avec les domaines skiables. Le Parc National de la Vanoise a accompagné les domaines skiables dans la visualisation et a travaillé sur l'amélioration des systèmes de visualisation des tronçons dangereux de câbles de remontées mécaniques.

<sup>1</sup> Un plan de visualisation est un échancier sur trois ans permettant de planifier, sur chaque domaine skiable, la visualisation des infrastructures répertoriées comme dangereuses ou potentiellement dangereuses.





<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des travaux de restauration d'habitat de reproduction du Tétrás-lyre ont été réalisés par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, d'Isère, de Savoie, l'Office Français de la Biodiversité - DRAS, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges, l'Office National des Forêts de Savoie et des Hautes-Alpes et la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie. Ainsi une dizaine de zones ont été restaurées.</li><li>• Le Parc Naturel Régional du Vercors a mis à jour les mesures agro-environnementales pastorales (MAE) intégrant les enjeux Tétrás-lyre.</li></ul>
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="http://www.hauteprovenceinfo.com/article-27823-vauplane-une-pose-de-flotteurs-pour-la-securite-de-l-avifaune.html">http://www.hauteprovenceinfo.com/article-27823-vauplane-une-pose-de-flotteurs-pour-la-securite-de-l-avifaune.html</a></li><li>- Article dans la revue fédérale : « la fédération des chasseurs agit contre les collisions galliformes »</li><li>- Reportage Dici TV sur la visualisation des câbles de remontées mécaniques dans la station de Montclar</li><li>- Visualisation de câbles à Vauplane (Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes de Haute Provence et Office Français de la Biodiversité-service départemental des Alpes de Haute-Provence) : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=q-pPB5x4erU">https://www.youtube.com/watch?v=q-pPB5x4erU</a></li><li>- Article « Des zones de refuge hivernal pour le Tétrás-lyre sur le Môle »</li><li>- <a href="https://www.lessonsavoyard.fr/5811/article/2020-02-27/le-mole-accueille-des-zones-de-refuge-pour-le-Tétrás-lyre">https://www.lessonsavoyard.fr/5811/article/2020-02-27/le-mole-accueille-des-zones-de-refuge-pour-le-Tétrás-lyre</a></li><li>- Rapport d'activités 2019 de la Réserve naturelle régionale des Partias</li><li>- Actualités en ligne sur la Réserve naturelle régionale des Partias : <a href="https://paca.Ligue pour la Protection des Oiseaux.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias">https://paca.Ligue pour la Protection des Oiseaux.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias</a></li><li>- Compte-rendu et photos du chantier de restauration des habitats sur l'alpage de l'Armène au sein du Parc Naturel Régional du massif des Bauges.</li></ul>



<b>Domaine CONSERVATION</b>			
<b>ACTION n°4</b>	<b>INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE</b>		<b>PRIORITE</b> <b>1 2 3</b>
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux</li> <li>- Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques</li> <li>- Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques</li> </ul>		
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A6, A7		
<b>Description</b>	<p>4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières...</p> <p>4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCot, PLU...)</p> <p>4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés</p> <p>4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes</p> <p>4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles)</p> <p>4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...)</p> <p>4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)</p>		
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		



<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En 2019, les partenaires du plan d'actions ont participé à diverses réunions afin de prendre en compte les enjeux Tétrasyre dans différentes procédures :<ul style="list-style-type: none"><li>- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires en AuRA (SRADDET)</li><li>- Charte du Parc Naturel Régional du massif des Bauges, charte du Parc Naturel Régional du Vercors (en cours de révision)</li><li>- Plan de gestion des réserves du Parc National de la Vanoise</li><li>- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)</li><li>- Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gresse en Vercors, communes du Parc National de la Vanoise, Vallorcine</li><li>- PLUi de la communauté de communes du massif du Vercors</li><li>- Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)</li><li>- Contrat vert et bleu Arve porte des Alpes, volet sur le massif du Môle (communauté de communes des quatre rivières)</li><li>- APPB de la Combe de Vaccinant (corvée de débroussaillage dans les habitats de reproduction du Tétrasyre)</li></ul></li></ul>
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrat vert et bleu ArvePorte des Alpes – action A20 : préservation du Tétrasyre sur le Môle</li><li>- Compte rendu du comité de suivi de l'Arrêté de Protection de Biotope de la Combe de Vaccinant et du secteur de Lédédian</li></ul>



Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT		PRIORITE
			1 2 3
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Prendre en compte les enjeux de conservation de Tétrasyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A9		
<b>Description</b>	5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrasyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiabiles de France		



<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les Direction départementale des Territoires (DDT) ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant les enjeux du Tétrasyre.</li><li>• Le Parc National de la Vanoise a mené une veille sur les projets d'aménagement.</li><li>• L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes a émis des avis techniques sur des projets de remontées mécaniques dans les stations de Vars et Serre Chevalier.</li><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiabiles de France ont pris contact avec la DREAL et les DDT pour mener un groupe de réflexion sur cette action.</li><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a rendu un avis dans le cadre d'un examen au cas par cas de la création d'une piste sylvo-pastorale. Le parc a également intégré les enjeux Tétrasyre dans deux avis dans le cadre de projets de manifestations sportives.</li><li>• L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes a cartographié les enjeux sur le Tétrasyre au sein de la station de Risoul afin de les intégrer dans un projet de course d'orientation.</li><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a intégré les besoins du Tétrasyre dans les mesures de l'Espace Naturel Sensible du Mont Lachat à Saint Gervais avec la réalisation d'un chantier de réhabilitation des habitats de reproduction.</li><li>• L'Observatoire des Galliformes de Montagne a communiqué des données relatives au Tétrasyre à des bureaux d'études dans le cadre d'études d'impact en domaine skiable.</li></ul>
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport d'étude d'impact par l'USMB</li><li>- Avis émis par le Parc Naturel Régional du massif des Bauges pour des projets de manifestation sportives.</li></ul>



<b>ACTION n°6</b>	<b>OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY</b>		<b>PRIORITE</b> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">1</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">2</span> <span style="display: inline-block; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px;">3</span>
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de données standardisées à l'échelle du massif</li> <li>- Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY</li> </ul>		
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A11		
<b>Description</b>	<p>6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC</p> <p>6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation</p> <p>6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière.</p> <p>6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales</p> <p>6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne</p> <p>6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données</p> <p>6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....)</p> <p>6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique</p>		
<b>Pilote de l'action</b>	Observatoire des Galliformes de Montagne		

<p><b>Etat d'avancement / principaux résultats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme Biodiv'sport, qui permet de mettre à disposition des informations sur les zones refuges hivernales dans les sites de références des pratiquants de sports d'hiver, suit son cours. La Ligue pour la Protection des Oiseaux Aura, La Ligue pour la Protection des Oiseaux Paca, l'Observatoire des Galliformes de Montagne, le Parc Naturel Régional du Vercors, du massif des Bauges, de la Chartreuse, le Parc National de la Vanoise et des Écrins et le Département de l'Isère sont partenaires du programme. 87 zones refuge ont été intégrées en 2019. Le COPIL Biodiv'sport a eu lieu le 14/02/2019.</li> <li>• L'Observatoire des Galliformes de Montagne poursuit la centralisation des données relatives à ses différents programmes.</li> <li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a enquêté les ACCA haute-alpines afin de récolter des données cynégétiques sur le département dans l'objectif de réaliser une cartographie des enjeux cynégétiques (action 2).</li> </ul>
<p><b>Informations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://biodiv-sports.fr/login/?next=/">https://biodiv-sports.fr/login/?next=/</a></li> <li>- <a href="https://biodivsports-widget.Ligue pour la Protection des Oiseaux-aura.org/">https://biodivsports-widget.Ligue pour la Protection des Oiseaux-aura.org/</a></li> </ul>





Domaine CONSERVATION		
<b>ACTION n°7</b>	<b>HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TETRAS-LYRE ET SES HABITATS</b>	<b>PRIORITE</b> 1 2 3
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétrasyre - Contrôler les prélèvements	
<b>Continuité avec la PA TLY 1</b>	/	
<b>Description</b>	7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
<b>Pilote de l'action</b>	Office Français de la Biodiversité	
<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'Office Français de la Biodiversité, L'Office National des Forêts et les parcs nationaux poursuivent la surveillance des zones refuge en zone d'APPB. Des pratiquants de sports d'hiver ont été amendés.</li><li>• L'Office Français de la Biodiversité poursuit le contrôle des prélèvements de chasse du Tétrasyre.</li><li>• L'Office Français de la Biodiversité, les parcs nationaux et le Conseil Départemental de l'Isère poursuivent les missions de surveillance en lien avec le Tétrasyre.</li></ul>	
<b>Informations</b>	/	



Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	
		<b>PRIORITE</b> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold; border: 1px solid white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">1</span> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold; border: 1px solid white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px; background-color: #ff9800; color: white;">2</span> <span style="font-size: 24px; font-weight: bold; border: 1px solid white; border-radius: 50%; padding: 2px 6px;">3</span>
<b>Enjeux</b>	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A24	
<b>Description</b>	8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge 8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY	
<b>Pilote de l'action</b>	L'Office Français de la Biodiversité -service départemental des Hautes-Alpes	
<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA a réalisé un suivi des zones refuge dans la Réserve naturelle régionale des Partias par relevés de fécès et traces.</li> <li>• L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes a réalisé le suivi des zones refuge sur les stations de Risoul, Ristolas, Abries et Crevoux.</li> <li>• Le Parc Naturel Régional du Vercors a effectué le suivi des zones refuge situées dans le parc.</li> <li>• Le Conseil Départemental de l'Isère a réalisé un suivi des crottiers.</li> <li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie a effectué le suivi d'oiseaux équipés de GPS.</li> <li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges et l'Office Français de la Biodiversité ont réalisés des travaux de réouverture sur l'alpage d'Armène et ont poursuivis l'étude de marquage et suivi d'oiseaux équipés de collier GPS.</li> <li>• L'Office Français de la Biodiversité DRAS, le Parc National de la Vanoise, l'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes ont poursuivis le marquage et suivis d'oiseaux équipés de collier GPS dans le cadre d'études comportementales.</li> <li>• Asters a réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction du Tétrás-lyre, sur la réserve nationale des Aiguilles rouges, suite à des travaux de réouverture réalisés 5 ans auparavant.</li> </ul>	





<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a mis en place un protocole de suivi de la végétation avant/après travaux de restauration sur le site de l'Armène (transects)</li><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a poursuivi la caractérisation du paysage alimentaire sur l'alpage d'Armène (résultats attendus en 2020).</li><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a réalisé une étude de la biodiversité des secteurs restaurés sur l'alpage de l'Armène (habitat de reproduction) avant / après travaux, par étude de l'ADN du sol.</li></ul>
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- compte-rendu du suivi hivernal des zones refuge de la RNR des Partias</li><li>- rapport « Bilan 2018 et 2019 des captures de Tétrasyre dans le Parc National de la Vanoise - Programme d'étude comportementale du Tétrasyre en domaine skiable</li><li>- Analyse des transects de suivi de la végétation de l'alpage d'Armène</li><li>- Rapport d'étude sur l'ADN du sol de l'alpage d'Armène.</li></ul>



Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
<b>Enjeux</b>	AMC 1 : Pérennité des suivis	
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer des éléments relatifs au Tétrás-lyre pour orienter et évaluer le plan d'action</li> <li>- Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques</li> </ul>	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A11, A13, A16	
<b>Description</b>	<p>9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle</p> <p>9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance</p> <p>9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique</p> <p>9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt</p> <p>9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétrás-lyre</p> <p>9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques</p> <p>9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats</p> <p>9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)</p>	
<b>Pilote de l'action</b>	Observatoire des Galliformes de Montagne	
<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenaires du plan d'actions ont réalisé des comptages au chant (comptages des coqs chanteurs au printemps) ainsi que des comptages au chien (comptages des poules et jeunes en été).</li> <li>• Les partenaires du plan ont également répondu à l'enquête de présence communale des galliformes, envoyée par l'Observatoire des Galliformes de Montagne.</li> <li>• Les fédérations départementales des chasseurs ont réalisé des formations de conducteurs de chien d'arrêt pour effectuer les comptages d'été.</li> <li>• L'Observatoire des Galliformes de Montagne a réalisé « l'enquête câbles », enquête réalisée tous les deux ans faisant état du parc des remontées mécaniques et des tronçons de câbles dangereux pour l'avifaune. Les membres de l'Observatoire des Galliformes de Montagne ont participé à ce travail.</li> <li>• L'Office Français de la Biodiversité DRAS, l'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes et le Parc National de la Vanoise a effectué des captures de Tétrás-lyre pour marquage, avec colliers GPS, afin d'effectuer un suivi de ces oiseaux.</li> </ul>	



<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La ligue pour la protection des oiseaux PACA a effectué un suivi des Tétràs-lyre de la RNR des Partias par bioacoustique.</li><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie monte un projet de suivi génétique de la population de Tétràs-lyre sur le domaine skiable de Flaine afin d'obtenir des informations qualitatives (survie et dispersion, sexe ratio, utilisation des zones refuge et du domaine vital, ...). Cette étude permettra d'obtenir des informations sur l'utilisation de l'espace à l'échelle de la population.</li><li>• Une réunion s'est tenue le 22 mars afin de définir les besoins et objectifs d'éventuelles études de bioacoustiques.</li></ul>
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Succès reproducteur des galliformes de montagne – Alpes – 2019</li><li>- Bilan démographique du Tétràs-lyre</li><li>- Enquête câbles « évolution des parcs de remontées mécaniques et cas de percusion de l'avifaune recensés au sein des domaines skiabiles</li><li>- Rapport d'activités 2019 de la RNR des Partias</li></ul>



<b>Domaine FORMATION / SENSIBILISATION</b>		
<b>ACTION n°10</b>	<b>ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN</b>	
		<b>PRIORITE</b> 1 2 3
<b>Enjeux</b>	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-construire le contenu de formation avec les publics à former</li> <li>- Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan</li> </ul>	
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A9, A21, A22	
<b>Description</b>	10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités	
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA	
<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie a formé les étudiants du lycée ISETA de Poisy en les impliquant dans la mise en place et le suivi de zones refuge.</li> <li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a organisé une journée de formation du personnel de Grand Massif Domaine Skiable.</li> <li>• La communauté de communes « vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » a formé les salariés de la station de Saint Jean Montclar à la reconnaissance de l'espèce.</li> </ul>	
<b>Informations</b>	/	



Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
<b>ACTION n°11</b>	<b>SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE</b>		<b>PRIORITE</b> 1 2 3
<b>Enjeux</b>	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
<b>Continuité avec le PA TLY 1</b>	A22		
<b>Description</b>	11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférence s....) 11.3 : Initier des partenariats avec ESF 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
<b>Pilote de l'action</b>	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		



<b>Etat d'avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'Observatoire des Galliformes de Montagne, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (mise à disposition pour la Fédération Régionale des Chasseurs AuRA, pilote de l'action) ont recensé les outils de communication utilisés par les membres du PATLY. Ces supports sont disponibles via l'URL suivante : <a href="https://drive.google.com/open?id=1wKJeUWKbWdmmnGcK4hJRdhXBBUjI0Cfd">https://drive.google.com/open?id=1wKJeUWKbWdmmnGcK4hJRdhXBBUjI0Cfd</a></li><li>• L'Observatoire des Galliformes de Montagne et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère ont réunis les partenaires du plan d'actions afin d'identifier les besoins en terme de supports de communication. Ces réunions ont permis de définir les modifications à apporter sur les supports de communication réalisés dans le cadre du PATLY 1. Pour cela, deux réunions ont eu lieu le 22 juillet dans les Alpes du Nord et le 2 octobre dans les Alpes du sud. L'Observatoire des Galliformes de Montagne et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère échangent avec le graphiste dans l'objectif de publier les supports de communication en 2020. Ces derniers seront constitués des mêmes éléments que pour le PATLY 1 : bâches, panneaux, set de table, prospectus. Les thèmes abordés sont les zones refuge, la visualisation des câbles de remontées mécaniques et les actions de conservation sur les habitats de reproduction (travaux d'ouverture).</li><li>• Plusieurs films sur la faune de montagne, dont le Tétras-lyre, ont été réalisés en 2019 :<ul style="list-style-type: none"><li>- « la réserve naturelle des hauts de Chartreuse, la nature en partage » de Thibaut Lacombe et Clara Lacombe.</li><li>- « Hiver sauvage, montagne en partage » d'Igor Frey.</li></ul></li><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a réalisé un film sur les opérations d'ouverture du milieu sur l'alpage de l'Armène.</li><li>• Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a développé une malle pédagogique sur les activités hivernales et le dérangement de la faune.</li><li>• En partenariat avec une conteuse, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a créé un conte sur le Tétras-lyre « l'épopée de Svart »</li><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs d'Isère a intégré un volet sur le Tétras-lyre dans le livret d'accueil du personnel de la station de Chamrousse</li><li>• Nombreux communiqués de presse et communications sur la mise en place de zones refuge ont été publiés par les différents partenaires : zone refuge de Crévoux (Office National des Forêts, Office Français de la Biodiversité et sociétés de chasse), zone refuge de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts-Plateaux (Parc Naturel Régional du Vercors).</li><li>• En partenariat avec les domaines skiables et les chasseurs locaux, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a mis en place des balisages d'un « itinéraire raquette » pour contourner une zone refuge et a installé un panneau d'information au départ du circuit. Le suivi du dispositif a été effectué par les étudiants BTS GPN de Poisy.</li><li>• Asters a sensibilisé des bergers à Armancette et Jovet (Réserve Naturelle Régionale des Contamines-Montjoie).</li><li>• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a rencontré le responsable de l'Ecole de Ski Français, le club des sports de Samoëns, les responsables de domaines skiables et les Associations Intercommunales de Chasse agréées locales afin d'échanger sur des moyens de communication, information et sensibilisation des socioprofessionnels et jeunes sportifs de la commune au respect des zones refuge. Ce collectif a également défini des moyens pédagogiques à destination de la clientèle des moniteurs, afin de permettre une appropriation de la démarche « faune » par intégration dans le cycle d'apprentissage.</li></ul>
---	---

**Etat d'avancement /  
principaux résultats**

- La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie est intervenue lors de l'assemblée générale des moniteurs de l'ESF d'Arâches afin de présenter les actions réalisées pour la faune et le Tétrás-lyre.
- La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a participé à la journée de sensibilisation du personnel de Grand Massif Domaines Skiables le 3 décembre 2019 à Samoëns. Les objectifs de la journée étaient de présenter les différents travaux entrepris par la Fédération Départementales des Chasseurs sur le domaine skiable, les bons comportements à adopter et le rôle important que peut jouer le personnel du domaine skiable.
- Un groupe de travail (Fédération Départementale des Chasseurs de L'Isère-Savoie-Haute-Savoie, Parc National de la Vanoise, Parc Naturel Régional du massif des Bauges, Observatoire des Galliformes de Montagne, Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Isère et des domaines skiables) s'est formé afin de réaliser des clips vidéo sur le dérangement hivernal et la visualisation des câbles (productions en 2020 et 2021).
- Asters a fait une conférence à l'ENSA sur la faune et les pratiques hivernales auprès du grand public et deux conférences sur la faune en hiver.
- L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes a mené des conférences et réunions publiques à Chateauroux et a sensibilisé des scolaires.
- La communauté de communes « vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » a mené une conférence à l'attention du grand public.
- L'Office Français de la Biodiversité DRAS a également fait une conférence sur le Tétrás-lyre.
- Le Parc National de la Vanoise a participé à l'assemblée générale de Domaines Skiables de France.
- Le Parc National de la Vanoise a réalisé une animation sur la faune en hiver dans les maisons du parc, anime un réseau d'ambassadeur Be Part of the Mountain pour la sensibilisation et la diffusion de message sur le dérangement de la faune en hiver, a réalisé une journée événement lors de la coupe du monde de ski-alpinisme le 22 décembre à Aussois avec les ambassadeurs de Be Part of the Mountain et a réalisé une exposition.
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA a réalisé des animations sur la Réserve Naturelle des Partias sur la présentation de l'espèce et les problématiques de dérangement.
- Le Parc Naturel Régional du massif des Bauges a participé au grand parcours CAF en animant un atelier sur la faune en hiver.
- Le Parc Naturel Régional de Chartreuse a organisé, le 31 octobre, une soirée sur les enjeux biodiversité et du Tétrás-lyre avec le GEMSA, club de sport de montagne.
- La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a reconduit l'animation en front de neige avec la mascotte « Tétrás-lyre » sur le domaine skiable des Gets.
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA a sensibilisé les skieurs sur site en faisant du maraudage.
- Asters a mis en ligne un document de sensibilisation sur les bonnes pratiques en hiver sur les sites de « Ski tour » et « Camp to camp ».
- L'Observatoire des Galliformes de Montagne a relayé de nombreuses actions réalisées par ses membres sur sa page Facebook.





<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="http://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/">http://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/</a></li><li>- lien permettant de télécharger des supports de communication des partenaires du plan d'actions : <a href="https://drive.google.com/open?id=1wKJeUWKbWdmmnGcK4hJRdhXBBUjI0Cfd">https://drive.google.com/open?id=1wKJeUWKbWdmmnGcK4hJRdhXBBUjI0Cfd</a></li><li>- film dans la réserve des hauts de Chartreuse, de Thibaut Lacombe et Clara Lacombe : <a href="https://vimeo.com/363092078">https://vimeo.com/363092078</a></li><li>- film « Hiver sauvage, montagne en partage » d'Igor Frey : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=yWmnAzuoTvY&amp;feature=youtu.be">https://www.youtube.com/watch?v=yWmnAzuoTvY&amp;feature=youtu.be</a></li><li>- film sur les travaux de réouverture sur l'alpage de l'Armène (Parc Naturel Régional du massif des Bauges) : <a href="https://youtu.be/1Qjz4v28Ydg">https://youtu.be/1Qjz4v28Ydg</a></li><li>- visuels du parcours de la malle pédagogique du Parc Naturel Régional du massif des Bauges : <a href="https://drive.google.com/open?id=1Rv6eZoeB1aBHIBUNJHHxPC8QrAufi7en">https://drive.google.com/open?id=1Rv6eZoeB1aBHIBUNJHHxPC8QrAufi7en</a></li><li>- communiqués de presse sur les zones refuge :<ul style="list-style-type: none"><li>. <a href="https://www.ledauphine.com/societe/2019/12/29/hautes-alpes-partageons-la-poudreuse-avec-les-Tétras-lyres">https://www.ledauphine.com/societe/2019/12/29/hautes-alpes-partageons-la-poudreuse-avec-les-Tétras-lyres</a></li><li>. communiqué de presse du Parc Naturel Régional du Vercors du 7 janvier 2020</li><li>. Article « Des zones de refuge hivernal pour le Tétrasylyre sur le Môle » <a href="https://www.lessorsavoyard.fr/5811/article/2020-02-27/le-mole-accueil-des-zones-de-refuge-pour-le-Tétras-lyre">https://www.lessorsavoyard.fr/5811/article/2020-02-27/le-mole-accueil-des-zones-de-refuge-pour-le-Tétras-lyre</a></li></ul></li><li>- communiqués de presse sur la visualisation des câbles :<ul style="list-style-type: none"><li>. Article dans la revue fédérale : « la fédération des chasseurs agit contre les collisions galliformes »</li><li>. Reportage DICI TV sur la visualisation des câbles de remontées mécaniques dans la station de Montclar</li><li>. Visualisation de câbles à Vauplane (Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes de Haute-Provence et l'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Alpes de Haute-Provence) : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=q-pPB5x4erU">https://www.youtube.com/watch?v=q-pPB5x4erU</a></li></ul></li><li>- exposition de Be part of the mountain : <a href="https://drive.google.com/open?id=1TaMMZzKVFkgl8IBNx-AbfrtR7iHDdVUx">https://drive.google.com/open?id=1TaMMZzKVFkgl8IBNx-AbfrtR7iHDdVUx</a></li><li>- <a href="http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/be-part-mountain-partageons-les-espaces-naturels-avec-la-faune-sauvage">http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/be-part-mountain-partageons-les-espaces-naturels-avec-la-faune-sauvage</a></li><li>- Journée événement du Parc National de la Vanoise à Aussois lors de la coupe du monde de ski-alpinisme : <a href="file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/pn_vanoise_dp_be_part_of_the_mountain_aussois_22_12_19.pdf">file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/pn_vanoise_dp_be_part_of_the_mountain_aussois_22_12_19.pdf</a></li><li>- Rapport d'activités 2019 de la Réserve Naturelle Régionale des Partias</li><li>- Livret d'accueil des professionnels de la station de Chamrousse</li></ul>
---------------------	---





Domaine GOUVERNANCE		
<b>ACTION n°12</b>	<b>ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS</b>	
	<div style="text-align: right;"> <b>PRIORITE</b>  <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">1</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">2</span> <span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 2px 5px;">3</span> </div>	
<b>Enjeux</b>	GOU 1 : Animation du plan d' actions	GOU 2 : Valorisation du plan d' actions
<b>Objectifs stratégiques</b>	OB 14 : Coordonner le plan d' actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d' actions
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan</li> <li>- Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d' actions</li> <li>- Faire connaître le plan d' actions à l' échelle nationale voire transfrontalière</li> </ul>	
<b>Continuité avec le PATLY 1</b>	A24	
<b>Description</b>	12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d' actions, notamment à travers le comité de pilotage 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d' informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d' acteurs 12.4 : Organiser l' évaluation du PATLY 12.5 : Représenter le collectif du plan d' actions aux différents échelles décisionnelles 12.6 : Faire connaître le plan à l' échelle nationale voire internationale	
<b>Pilote de l' action</b>	Observatoire des Galliformes de Montagne	
<b>Etat d' avancement / principaux résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité de pilotage s' est réuni le 6 mai.</li> <li>• Le comité technique s' est réuni le 6 mars.</li> <li>• Les animateurs des plans d' actions nationaux se sont réunis le 24 janvier</li> <li>• L' essentiel du plan a été diffusé à l' ensemble des partenaires</li> <li>• un logo du plan d' action a été créé et validé par le COFIL :</li> </ul> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> </div>	
<b>Informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu du COFIL</li> <li>- Compte-rendu du COTECH</li> <li>- L' Essentiel du plan d' actions</li> <li>- Logo du plan d' actions</li> </ul>	

## CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Observatoire des Galliformes de Montagne  
Avril 2020

